

Postulat recyclé: Déchèterie

Ce postulat fait suite à l'interpellation déposée lors du Conseil du 2 septembre dernier par les soussignés, la réponse Municipale d'octobre n'ayant pas donné entière satisfaction, ainsi que l'envie de préciser certains points ont conduit les conseillers signataires à rédiger le présent postulat.

D'emblée il est précisé qu'en aucun cas écarter PRO JET de ce concept n'ait été imaginé par les postulants, l'idée étant plutôt d'être complémentaire.

Si à notre sens, la réponse Municipale à notre interpellation n'y répondait pas elle avait au moins le mérite de préciser ce que nous savions déjà, qu'il y avait un manque et encore des choses à faire dans notre ville dans ce domaine.

Ce postulat s'inscrit dans une démarche de développement durable et de lutte contre les déchets. Alors que nos biens pourraient servir à d'autres et sont souvent réparables, ils finissent régulièrement à la poubelle par méconnaissance des nombreuses autres solutions existantes.

La Ville de Nyon à l'instar d'autres Villes pourrait faire le choix du durable, un choix simple et pratique. Donner les objets dont on n'a plus l'utilité et contribuer ainsi à la réduction des déchets, tel est le pari dans lequel la Ville devrait se lancer.

Nos choix de consommation sont déterminants pour limiter les impacts environnementaux. Réutiliser ou réparer pour prolonger leur durée de vie est une réponse optimale à l'obsolescence programmée ; cela permet aussi un usage raisonné des ressources permettant une utilisation plus équilibrée du cycle de vie des objets consommés.

Plutôt que nous satisfaire de la réponse Municipale qui se contente de dire qu'elle veut rester au statu quo et éventuellement « *d'étudier la possibilité de mettre sur pied une brocante* » bi annuelle. Nous lui demandons comment elle prévoit de mettre en place des actions sur les points suivants :

- La mise en place d'un lieu de dépôt des objets réutilisables **qui ne rentre pas dans le giron de Pro JET** et dans lequel les utilisateurs de la déchèterie pourraient se servir. (À noter que cet espace peut parfaitement être envisagé à l'extérieur du hall).
- Promotion et information pour les usagers de la déchèterie d'une deuxième vie pour leurs objets. Une Ville soucieuse à l'obsolescence des objets afin de réduire les coûts de leur destruction.
- La Municipalité note « *il semble important de donner la possibilité à une personne qui a jeté un objet de décider si elle permet qu'on le récupère ou s'il doit être recyclé* » Un espace permettra de concrétiser cette volonté de montrer proactivité dans ce domaine.

Étant donné que nous demandons à la Municipalité sur des actions à entreprendre et qu'une commission ad hoc siègera lorsqu'elle nous les présentera nous demandons un renvoi direct en Municipalité.

Nyon, le 26 octobre 2019

Aurélie Hegetschweiler
Parti Socialiste

Yves Gauthier Jaques
PLR